



du 24 au 26 juin

2024

CERTIFICATION PROFESSIONNELLE :  
SÉLECTIONNER, GÉRER ET CONTRÔLER DES PARTENAIRES HABILITÉS

**Public**

Organismes certificateurs ayant à gérer des partenaires habilités ou souhaitant développer des partenariats : ministères, branches professionnelles, universités, organismes de formation publics et privés...  
Tout organisme ayant à conseiller sur la gestion de partenaires habilités : Opco, consultants...

**Prérequis**

Exercer une fonction dans le secteur de la formation professionnelle

**Moyens pédagogiques**

- > Apports méthodologiques suivis de périodes de questions-réponses
- > Exercices de découverte ou d'application individuels ou en sous-groupes
- > Accès en ligne aux ressources pédagogiques et documentaires

**Intervenant**

Un consultant-formateur, expert en ingénierie de certification et politiques de formation à Centre Inffo

**Modalités d'évaluation**

Progression des participants évaluée par le formateur tout au long de la formation (test de positionnement, temps d'échanges, travaux pratiques, exercices d'entraînement...) et par un quiz d'évaluation des acquis en fin de formation.

**Modalité de sanction**

Remise d'une attestation de fin de formation

Aujourd'hui, posséder des partenaires habilités fiables est un incontournable pour les organismes certificateurs souhaitant déployer leur certification à l'échelle nationale. Les sélectionner soigneusement et les contrôler rigoureusement sont des exigences pour l'enregistrement aux répertoires nationaux (RNCP et Répertoire spécifique). France compétences attend en effet une description des procédures de sélection, de conventionnement et de contrôle de vos partenaires habilités. Une rédaction efficace de ces documents permet ensuite de bien les appliquer et de garantir une bonne mise en œuvre de la formation et de l'évaluation. Elle permet aussi de s'y référer pour prendre les décisions adéquates concernant ses partenaires...

**OBJECTIF DE FORMATION**

- > Construire des processus de sélection, de gestion et de contrôle des partenaires habilités d'un organisme certificateur.

**PROGRAMME**

**SELECTIONNER DES PARTENAIRES HABILITES**

- Nature des partenariats possibles
- Périmètres possibles de l'habilitation
- Mettre en place un processus de sélection des partenaires habilités

**ETABLIR DES CONVENTIONS ET GERER SES PARTENAIRES HABILITES**

- Champs couverts par une convention de partenaire habilité
- Formuler les principaux articles d'une convention de partenaire habilité
- Repérer la méthodologie de validation
- Animer son réseau de partenaires habilités

**CONTROLLER SES PARTENAIRES HABILITES**

- Mettre en place un processus de contrôle des partenaires habilités conforme pour l'enregistrement aux répertoires nationaux (RNCP et Répertoire spécifique) par France compétences
- Mettre en place un processus d'actions et de sanctions mobilisables vis-à-vis des partenaires habilités
- Rendre compte d'un plan de contrôle des partenaires habilités pour un renouvellement aux répertoires nationaux (RNCP et Répertoire spécifique).

	10h30 sur 3 jours
	1 245 € HT (TVA 20 %) 1 494 € TTC
	De 3 à 9 personnes maximum

JOUR 1	JOUR 2	JOUR 3
3H30	3H30	3H30
9H-12H30	9H-12H30	9H-12H30

10H30

Classe virtuelle

